



PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE BOISBRIAND

### SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2012

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 3 avril 2012 à 19 h 30 et à laquelle sont présents les membres du conseil : MME LYNE LEVERT, M. GILLES SAURIOL, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. DANIEL KAESER, M. DENIS HÉBERT, M. MARIO LAVALLÉE, M. DAVID MCKINLEY formant quorum sous la présidence de la mairesse madame MARLENE CORDATO.

Le directeur général et la greffière sont présents.

Monsieur le conseiller Patrick Thifault a motivé son absence.

Au début de la séance, madame la mairesse invite les citoyens à garder un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- Monsieur Marius Paquet, décédé le 9 mars 2012, à l'âge de 94 ans;
- Monsieur Henri Guindon, décédé le 14 mars 2012, à l'âge de 82 ans;
- Monsieur Roch Clément, décédé le 15 mars 2012, à l'âge de 91 ans;
- Monsieur Normand Simard, décédé le 19 mars 2012, à l'âge de 48 ans;
- Madame Guylaine Bédard, décédée le 1<sup>er</sup> avril 2012, à l'âge de 47 ans.

et exprime ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées.

### **RÉSOLUTION 2012-04-143 ORDRE DU JOUR**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

Adoptée

### **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Au cours de la période de questions allouée au début de la séance ordinaire, des questions ont été adressées aux membres du conseil par les citoyens présents et se résument comme suit :

#### **Monsieur André Clément**

- Problème de stationnement au Centre d'excellence;
- Émission Enquête à Radio Canada de la semaine dernière – Parallèle avec le Centre d'excellence de Boisbriand.

**Monsieur Martin Drapeau**

- Faubourg Boisbriand - Étude de circulation - financement;
- Projet de résidence pour personnes âgées dans le Faubourg Boisbriand;

**Monsieur Michel Lachance**

- Stationnement Centre d'excellence;
- Engagements de la Ville à l'égard du Centre d'excellence;

**Monsieur Normand Desjardins**

- Carrière située sur le chemin de la Rivière-Cachée;

**RÉSOLUTION 2012-04-144  
PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

DE prolonger la période de questions de cinq (5) minutes.

Adoptée

**Suite de la période de questions**

**Monsieur Normand Desjardins**

- Communauté juive – situation sur le chemin de la Rivière-Cachée;
- Communauté juive – attaques et vandalisme, problème de sécurité pour les enfants;

**RÉSOLUTION 2012-04-145  
PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE prolonger à nouveau la période de questions de cinq (5) minutes.

Adoptée

**Madame Claire de La Mirande**

- Personnes âgées – problème d'accès à des logements subventionnés;

**RÉSOLUTION 2012-04-146**  
**PROCÈS-VERBAUX – SÉANCE DU CONSEIL**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2012 et de la séance extraordinaire du 26 mars 2012, tels que rédigés.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-147**  
**RÈGLEMENT RV-1476-2 – ADOPTION**

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 6 mars 2012;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Règlement RV-1476-2 modifiant le Règlement RV-1476 sur le programme de crédit de taxes à l'égard des immeubles situés dans les parcs industriels de la municipalité.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-148**  
**PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE prendre acte du dépôt par la greffière des certificats attestant de la tenue de la procédure d'enregistrement le 19 mars 2012 pour les règlements suivants :

RV-1517 : Règlement RV-1517 décrétant des travaux de réaménagement à l'Hôtel de Ville et aux ateliers municipaux et leur financement par emprunt au montant de 1 915 000 \$.

RV-1518 : Règlement RV-1518 décrétant l'acquisition de véhicules municipaux et d'équipements pour l'année 2012 et leur financement par emprunt au montant de 747 000 \$.

RV-1519 : Règlement RV-1519 décrétant des travaux de remplacement d'équipements à l'aréna pour l'année 2012 et leur financement par emprunt au montant de 337 000 \$.

RV-1520 : Règlement RV-1520 décrétant des travaux d'amélioration à la bibliothèque pour l'année 2012 et leur financement par emprunt au montant de 100 000 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-149  
RÈGLEMENT RV-1440 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Denis Hébert donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1440 sur le Plan d'urbanisme.

**RÉSOLUTION 2012-04-150  
RÈGLEMENT RV-1441 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Denis Hébert donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1441 sur le zonage.

**RÉSOLUTION 2012-04-151  
RÈGLEMENT RV-1442 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Denis Hébert donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1442 sur la construction.

**RÉSOLUTION 2012-04-152  
RÈGLEMENT RV-1443 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Denis Hébert donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1443 sur le lotissement.

**RÉSOLUTION 2012-04-153  
RÈGLEMENT RV-1444 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Denis Hébert donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1444 sur l'émission des permis et certificats.

**RÉSOLUTION 2012-04-154  
RÈGLEMENT RV-1445 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Denis Hébert donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1445 sur le comité consultatif d'urbanisme et de toponymie.

**RÉSOLUTION 2012-04-155**  
**RÈGLEMENT RV-1446 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Denis Hébert donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1446 sur les dérogations mineures.

**RÉSOLUTION 2012-04-156**  
**RÈGLEMENT RV-1447 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Denis Hébert donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale.

**RÉSOLUTION 2012-04-157**  
**RÈGLEMENT RV-1521 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Denis Hébert donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1521 décrétant des travaux de réfection de rues pour l'année 2012 et leur financement par emprunt.

**RÉSOLUTION 2012-04-158**  
**DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'accuser réception du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service, pour la période du 23 février 2012 au 21 mars 2012 conformément au Règlement RV-1497.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-159**  
**SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'accuser réception du dépôt par le trésorier du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 16 février 2012 au 15 mars 2012 montrant un total des activités de 3 893 055,83 \$.

DÉTAILS	MONTANTS (\$)	TOTAUX (\$)
Activités financières de fonctionnement	2 702 297,47	
Activités financières d'investissement	674 246,17	
Total des chèques fournisseurs		3 376 543,64
Salaires – Dépenses	823 748,06	
Salaires - Déductions	(307 235,87)	
Total des salaires nets		516 512,19
GRAND TOTAL DES ACTIVITÉS		3 893 055,83

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-160  
LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'accepter la liste des certificats de paiement, telle que préparée par le Service du génie, en date du 19 mars 2012, révisée par la Service de la trésorerie le 19 mars 2012, montrant un total de 164 751,82 \$ et d'en autoriser le paiement.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-161  
EMPRUNT AU FONDS DE ROULEMENT**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser le trésorier de la Ville à emprunter au fonds de roulement la somme de 14 000 \$, remboursable sur une période de trois (3) ans, pour l'achat d'un système de climatisation supplémentaire pour le local abritant les contrôles informatiques situé à l'Hôtel de Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-162****SOUSSIONS – ACQUISITION D’UN CAMION AUTOPOMPE CITERNE AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE – CONTRAT 2012-1233 – RÈGLEMENT RV-1506**

ATTENDU qu’à la suite d’un appel d’offres public pour l’acquisition d’un camion autopompe citerne au Service de la sécurité incendie, la Ville a reçu la soumission suivante :

NOM ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE	MONTANT (taxes incluses)
Thibault & Associés et Pierce Manufacturing 2250, André C. Hamel Drummondville (Québec) J2C 8B1	729 228,94 \$

ATTENDU que la conformité de l’offre reçue a été analysée par monsieur Claude Prévost, directeur du Service de la sécurité incendie, lequel recommande d’octroyer le contrat à l’unique soumissionnaire qui est conforme.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D’accuser réception du procès-verbal d’ouverture des soumissions, tel que dressé par la greffière en date du 13 mars 2012.

D’accepter la soumission de Thibault & associés et Pierce Manufacturing, au montant de 729 228,94 \$, toutes taxes incluses, pour l’acquisition d’un camion autopompe-citerne.

D’imputer la dépense au Règlement RV-1506.

D’autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-163****SOUSSIONS – CUEILLETTE DE BRANCHES – CONTRAT 2012-1235**

ATTENDU qu’à la suite d’un appel d’offres sur invitation pour la cueillette de branches pour les années 2012 et 2013, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses) 2012-2013
Service d’arbres Nature 115, rue Gaston-Dumoulin Local 102 Blainville (Québec) J7C 6B4	69 766,82 \$

Novafor inc. 735, boulevard Industriel Bureau 102 Blainville (Québec) J7C 3V3	71 425,94 \$
Serbra inc. 127, rue Au-Bois-Dormant St-Colomban (Québec) J5K 1C8	80 827,42 \$
Arbo-Design inc. 125, rang Ste-Sophie Oka (Québec) J0N 1E0	121 666,55 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur Denis LeChasseur, directeur du Service d'urbanisme, lequel recommande d'octroyer le contrat Service d'arbres Nature étant le plus bas soumissionnaire conforme.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions, tel que dressé par la greffière adjointe en date du 6 mars 2012.

D'accepter la soumission de Service d'arbres Nature, au montant de 69 766,82 \$, toutes taxes incluses, pour la cueillette de branches pour une période de deux ans.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 481 00 535.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-164  
SOUMISSIONS – RÉCURAGE D'ÉGOUTS SANITAIRES – CONTRAT  
2012-1237**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour des travaux de récurage d'égouts sanitaires, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
3600246 Canada inc O'Tec Technologies 2425, rue Michelin Laval (Québec) H7L 5B9	53 378,69 \$
S.S.E. Environnement inc. 540, Place Forand Laval (Québec) H7P 5L9	53 562,84 \$



Kelly Sani-Vac inc. 100, rue Huot Notre-Dame-de-l'île-Perrot (Québec) J7V 7Z8	108 799,48 \$
Groupe Esthétix inc. 3648, rue Pascal-Gagnon Terrebonne (Québec) J6X 4J2	167 383,82 \$
Canalisation Nord Américaine Itée 3805, boulevard Lite Laval (Québec) H7E 1A3	251 075,73 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité de l'offre reçue a été analysée par monsieur Camil Adam, directeur du Service des travaux publics, lequel recommande de rejeter la soumission vu la présence d'une erreur au formulaire de soumission, donnant des quantités erronées.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions, tel que dressé par la greffière en date du 13 mars 2012.

DE rejeter les soumissions reçues vu l'erreur apparente aux documents de soumission.

D'autoriser le Service des travaux publics à procéder à un nouvel appel d'offres sur invitation pour ce même contrat.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-165  
SOUMISSIONS – GESTION DE LA PISCINE EXTÉRIEURE DU PARC  
PELLERIN – CONTRAT 2012-1241**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public pour la gestion de la piscine extérieure du parc Pellerin, pour les étés 2012 et 2013, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

<b>Sportmax inc. 3351, boulevard de la Grande-Allée Boisbriand (Québec) J7H 1H5</b>	Saison 2012 (taxes incluses)	Saison 2013 (taxes incluses)
Coût pour la saison complète	49 354,56 \$	50 341,65 \$
Coût pour les activités aquatiques dirigées	3 094,74 \$	3 156,63 \$
<b>GRAND TOTAL (taxes incluses)</b>		<b>105 947,58 \$</b>

<b>Sogep inc. 375, boulevard Roland-Therrien Bureau 400 Longueuil (Québec) J4H 4A6</b>	Saison 2012 (taxes incluses)	Saison 2013 (taxes incluses)
Coût pour la saison complète	53 080,50 \$	53 080,50 \$
Coût pour les activités aquatiques dirigées	4 520,81 \$	4 520,81 \$
<b>GRAND TOTAL (taxes incluses)</b>		<b>115 202,62 \$</b>

<b>Sodem inc. 4750, Henri-Julien, RC-050 Montréal (Québec) H2T 2C8</b>	Saison 2012 (taxes incluses)	Saison 2013 (taxes incluses)
Coût pour la saison complète	70 806,20 \$	72 221,55 \$
Coût pour les activités aquatiques dirigées	3 612,51 \$	3 684,95 \$
	<b>GRAND TOTAL (taxes incluses)</b>	<b>150 325,21 \$</b>

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur Sylvain Benoît, directeur du Service des loisirs, lequel recommande d'octroyer le contrat à Sportmax inc. étant le plus bas soumissionnaire conforme.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions, tel que dressé par la greffière en date du 27 mars 2012.

D'accepter la soumission de Sportmax inc. au montant de 105 947,58 \$, toutes taxes incluses, pour la gestion de la piscine extérieure du parc Pellerin, pour une période de deux ans.

D'imputer la dépense aux postes budgétaires 02 740 03 419 et 02 781 03 419.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-166  
SOUMISSIONS – TRAVAUX D'ÉLAGAGE, D'HAUBANAGE OU  
D'ABATTAGE D'ARBRES – CONTRAT 2012-1243**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour des travaux d'élagage, d'haubanage ou d'abattage d'arbres pour la saison 2012, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	Travaux sans nacelle	Travaux avec nacelle	Moyenne (taxes incluses)
Service d'arbres Nature 115, Gaston-Dumoulin Local 102 Blainville (Québec) J7C 6B4	37 016,20 \$	38 096,96 \$	37 556,58 \$
Arbo-Design Inc. 125, Rang Ste-Sophie Oka, (Québec) J0N 1E0	37 286,39 \$	44 581,56 \$	40 933,98 \$

Novafor 735, boulevard Industriel, Bureau 102 Blainville (Québec) J7C 3V3	41 879,65 \$	54 038,25 \$	47 958,95 \$
--	--------------	--------------	--------------

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur Denis LeChasseur, directeur du Service d'urbanisme, lequel recommande d'octroyer le contrat à Service d'arbres Nature étant le plus bas soumissionnaire conforme.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions, tel que dressé par la greffière en date du 20 mars 2012.

D'accepter la soumission de Service d'arbres Nature, au montant de 37 556,58 \$, comprenant toutes taxes, pour les travaux d'élagage, d'haubanage ou d'abattage d'arbres pour une période d'une année.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 481 00 419.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-167**  
**DEMANDE AU CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT DES LAURENTIDES (CITL) – MODIFICATION AUX CIRCUITS D'AUTOBUS 51 ET 52**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accepter la proposition du Conseil intermunicipal de transport des Laurentides (CITL), datée du 15 mars 2012, ayant trait aux circuits d'autobus no 51 et 52 en demandant toutefois une modification à l'effet que les circuits d'autobus transigent par la rue Ambroise-Lafortune au lieu du chemin de la Côte Sud.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-168  
PLAN DIRECTEUR GÉOMATIQUE - ACCEPTATION**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accepter le plan directeur géomatique visant à intégrer la géomatique dans les processus d'affaires de la Ville, préparé par la firme Genivar et daté du 7 mars 2012.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-169  
CENTRE DE CRÉATION-PRODUCTION-DIFFUSION – ACCEPTATION  
DU RAPPORT D'ÉTAPE DU PROJET – AUTORISATION POUR  
PRÉPARATION DES DEVIS DE PERFORMANCE**

ATTENDU le rapport préparé par le Groupe DBSF en février 2007 à titre d'étude d'avant projet pour le Centre de création-production-diffusion estimant le coût de construction du Centre de création-production-diffusion à près de 8,8 M\$, excluant le stationnement et les aménagements extérieurs;

ATTENDU que, le 19 novembre 2009, madame la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine Christine St-Pierre, ci-après « La Ministre », informait la Ville de Boisbriand qu'elle était admissible à une subvention maximale de 4,2 M\$, soit 50 % des travaux admissibles estimés à 8 413 000 \$, et qu'il s'agissait d'un accord de principe permettant à la Ville de Boisbriand de poursuivre les demandes visant à mener une définition complète du projet proposé;

ATTENDU les divers mandats accordés afin de procéder aux étapes 2 et 3 du processus d'élaboration du projet de construction du Centre de création-production-diffusion;

ATTENDU la résolution 2011-05-253 demandant à la ministre de prolonger de deux ans l'échéance du 19 novembre 2011 au 19 novembre 2013;

ATTENDU la lettre de la ministre, datée du 7 juillet 2011, accordant la prolongation de l'accord de principe au 19 novembre 2013;

ATTENDU le rapport préparé par DKA architectes, Groupe CIMA+ et Go Multimédia en date du 16 mars 2012;

ATTENDU que ce rapport prévoit un budget de 15,4 M\$ incluant le stationnement intérieur et les aménagements extérieurs;

ATTENDU que le budget de 15,4 M\$ prévoit 10,9 M\$ de travaux admissibles au programme de subvention du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pouvant donner ainsi droit à une subvention potentielle de 5,4 M\$;

ATTENDU que la Ville de Boisbriand est d'avis qu'il serait possible de réaliser un stationnement extérieur pour environ 2 M\$ de moins que pour le coût d'un stationnement intérieur ramenant ainsi le projet à 13,4 M\$;

ATTENDU les sources de revenus potentiels pour ce projet à savoir : ministère de la Culture 5,4 M\$; campagne de financement 1 M\$; contribution de la Ville de Boisbriand 7 M\$, pour un total de 13,4 M\$;

ATTENDU que le projet de Centre de création-production-diffusion aurait pour effet de créer un dynamisme économique et culturel pour Boisbriand et pour la région des Laurentides;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accepter le rapport d'étape 3 du projet du Centre de création-production-diffusion;

D'autoriser le directeur général à entreprendre les procédures nécessaires pour la préparation des devis de performance pour la construction du projet de Centre de création-production-diffusion à Boisbriand.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-170**  
**MANDAT AU PROCUREUR – PROCÉDURES EN RECouvreMENT DE LA TAXE D'EAU – COMMUNAUTÉ JUIVE**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE mandater Me Alain Longval, de l'étude Dunton Rainville, avocats, à entreprendre à l'encontre de : Communauté Oir Hachaim, Coopérative d'Habitation Lumière de la Vie de Boisbriand, Coopérative d'Habitation Lumière de la Vie, Coopérative d'Habitation Centre de la Foi Éternelle, Tasher Congregation, défenderesses ainsi que Centre communautaire Religieux Hassidique, Communauté juive de Boisbriand, Congregation Bais Elimelech, Centre Humanitaire Hassidim, Association Lomdei Torah, co-défenderesses, ci-après désignée « La Communauté juive de Boisbriand », toutes les procédures nécessaires en recouvrement des comptes de la taxe d'eau et compensation pour le service d'égout impayés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-171**  
**MANDAT AU PROCUREUR – REQUÊTE EN JUGEMENT DÉCLARATOIRE ET MANDAMUS – COMMUNAUTÉ JUIVE – DOSSIER P-306**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE mandater Me Alain Longval, de l'étude Dunton Rainville, avocats, pour représenter la Ville au dossier de la requête en jugement déclaratoire et mandamus déposée par la Coopérative d'habitation Lumière de la Vie de Boisbriand & als, Cour Supérieure du Québec, numéro 700-17-008860-123,

enjoignant la Ville de Boisbriand à fournir des compteurs d'eau à tout immeuble situé sur le territoire de la Communauté juive et à résilier à toute fin que de droit la convention conclue le 5 février 1990 ayant trait à la fourniture des services d'alimentation en eau potable et entreprendre tous les moyens légaux pour assurer la défense des intérêts de la Ville de Boisbriand comprenant non limitativement une requête en rejet et toute procédure utile.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-172  
MANDAT AU PROCUREUR – HOME DEPOT HOLDINGS –  
CONTESTATION DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE – DOSSIER P-404**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

DE mandater Me Albert Prévost, de l'étude Prévost Fortin D'Aoust, avocats, pour représenter la Ville auprès du Tribunal administratif du Québec dans le dossier de la contestation de l'évaluation foncière 2011-2012-2013 déposée par Home Depot Holdings auprès du Tribunal administratif du Québec.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-173  
AUTORISATION – INDEMNITÉS D'ASSURANCE-INCENDIE – 112 À 146,  
CARRÉ ANDRÉ-OUELLET – DOSSIER 06.431**

ATTENDU que les immeubles situés aux 112 à 146, carré André-Ouellet à Boisbriand ont été la proie des flammes le 31 juillet 2012 ;

ATTENDU que les assureurs de ces immeubles ont accepté d'indemniser leurs propriétaires pour la perte subie à la suite de cet incendie ;

ATTENDU que la Ville de Boisbriand détient contre les immeubles incendiés une hypothèque légale résultant d'un jugement rendu le 28 avril 2011 par la Cour du Québec du district de Terrebonne dans le dossier portant le numéro 700-22-016505-074 ;

ATTENDU que selon certaines informations communiquées aux procureurs de la Ville, le chèque couvrant l'indemnité versée par les assureurs sera libellé à l'ordre conjoint des propriétaires et de la Ville de Boisbriand ;

ATTENDU l'intention des propriétaires de procéder à la reconstruction des immeubles incendiés ;

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt de la Ville de Boisbriand de consentir au versement intégral de l'indemnité d'assurance aux propriétaires à certaines conditions afin de permettre sans délai la reconstruction des immeubles incendiés;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser le directeur général adjoint et trésorier à endosser pour et au nom de la Ville de Boisbriand le chèque d'indemnité d'assurance qui sera émis par l'assureur des propriétaires de l'immeuble incendié portant les adresses 112 à 146, carré André-Ouellet à Boisbriand, conjointement au nom de la Ville et des propriétaires de l'immeuble ;

D'autoriser la transmission du chèque endossé aux procureurs des propriétaires avec instructions de détenir ce chèque en fidéicommiss jusqu'à ce que les deux conditions suivantes soient réalisées, à savoir l'approbation des plans de reconstruction et l'émission en bonne et due forme d'un permis de construction par le Service municipal concerné.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-174  
ENFOUISSEMENT DES UTILITÉS PUBLIQUES – PARTIE DU  
BOULEVARD DE LA GRANDE-ALLÉE (SECTEUR RÉSIDENTIEL DU  
FAUBOURG BOISBRIAND)**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'autoriser la présentation d'une demande de partage de coûts auprès d'Hydro Québec dans le cadre du projet d'enfouissement des utilités publiques aériennes existantes sur le boulevard de la Grande-Allée, entre la rue des Francs-Bourgeois et l'avenue des Grandes Tourelles (secteur résidentiel du Faubourg Boisbriand);

D'autoriser monsieur André Lapointe, directeur du Service du génie, à signer pour et au nom de la Ville de Boisbriand tout document donnant effet aux présentes.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-175  
SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE – DÉPLACEMENT DE LA  
CONDUITE D'ÉGOUT PLUVIAL DANS LE CORRIDOR C-4 (FAUBOURG  
BOISBRIAND) – PROTOCOLE 1052 P-56**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer le protocole d'entente 1052 P-56 requis pour le déplacement de la conduite d'égout pluvial dans le corridor C-4 dans le cadre de l'agrandissement des stationnements souterrains sous « Les Loggias sur Parc – Phase II » à intervenir avec Groupe Alta-Socam inc.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-176  
SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE – TRAVAUX DE  
CANALISATION DE FOSSÉ (ÉGOUT PLUVIAL) SUR LA RUE PAPINEAU  
– PROTOCOLE 1052 P-55**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer le protocole d'entente 1052 P-55 requis pour encadrer la construction d'un égout pluvial dans le cadre du développement de copropriétés résidentielles sur la rue Papineau à intervenir avec Construction GAB.

DE s'engager à prendre possession du réseau d'égout pluvial concerné par le présent projet suite à l'exécution des travaux par Construction GAB inc., sous réserve que ceux-ci aient été inspectés et déclarés conformes en regard des normes et règlements en vigueur dans un certificat émis à cette fin par l'ingénieur responsable de la surveillance des travaux, en l'occurrence Equiluqs Ingénierie.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-177  
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – PARTIES DE TERRAINS  
ADJACENTS AU RUISSEAU DUMONTIER**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser l'occupation du domaine public de parties du lot 2 107 927 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, adjacent au ruisseau Dumontier, pour une période de dix (10) ans, soit du 1<sup>er</sup> avril 2011 au 31 mars 2021, lesquelles sont situées à l'arrière des propriétés suivantes :

- 612, rue Jean-Desprez
- 616, rue Jean-Desprez
- 622, rue Jean-Desprez
- 628, rue Jean-Desprez
- 634, rue Jean-Desprez
- 640, rue Jean-Desprez
- 646, rue Jean-Desprez
- 660, rue Jean-Desprez
- 664, rue Jean-Desprez
- 670, rue Jean-Desprez
- 676, rue Jean-Desprez

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée



**RÉSOLUTION 2012-04-178  
AUTORISATION – VENTE ET CONSOMMATION DE BOISSONS  
ALCOOLISÉES**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser la vente et la consommation de boissons alcoolisées aux parcs Charbonneau et Pellerin, lors de la tenue de deux événements de fin de saison tenus du 13 au 31 août 2012 et du 6 au 9 septembre 2012 organisés par l'organisme A.B.C.B. et ce, conditionnellement à l'obtention d'un permis pour vente de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec;

Les boissons alcoolisées devront être servies dans des verres de plastique et l'Association devra assurer une surveillance.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-179  
SOUTIEN FINANCIER – REMBOURSEMENT DES INSCRIPTIONS AUX  
ACTIVITÉS AQUATIQUES INTÉRIEURES AUX PARTICIPANTS ÂGÉS DE  
17 ANS ET MOINS**

ATTENDU que la Ville de Boisbriand ne dispose pas d'une piscine intérieure sur son territoire et que ses citoyens qui souhaitent participer à des cours et activités aquatiques doivent s'inscrire auprès des municipalités ou établissements scolaires de la région pour ce faire;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

DE soutenir financièrement l'inscription aux activités aquatiques des jeunes de Boisbriand âgés de 17 ans et moins, en procédant, trois fois par année (en avril, juillet et décembre), au remboursement d'un montant maximal de 40 \$ du coût de leur inscription à une activité aquatique aux piscines intérieures publiques des villes de Blainville, St-Eustache et de Sainte-Thérèse (Polyvalente Sainte-Thérèse et Collège Lionel-Groulx), pour les années 2012-2013, et ce, aux conditions suivantes :

- être titulaire d'une carte loisirs de la Ville de Boisbriand valide;
- être âgé de 17 ans et moins au moment de l'activité;
- présenter, avant la fin de la session, une preuve d'inscription à l'une des institutions mentionnées ci-haut et un reçu confirmant le paiement entier du coût de l'inscription.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-180  
SIGNATURE D'UNE ENTENTE – REGROUPEMENT DES GENS  
D'AFFAIRES DE BOISBRIAND – VERSEMENT D'UNE SUBVENTION**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'accepter le projet d'entente de versement d'une subvention pour les années 2012-2013 et 2013-2014 pour un montant de 50 000 \$ par année au Regroupement des gens d'affaires de Boisbriand, tel que préparé par les services municipaux;

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer l'entente.

D'autoriser le trésorier de la Ville à procéder au versement de la subvention prévue à l'entente selon les modalités qui y sont prévues, telle dépense étant prévue au poste budgétaire 02 110 00 991.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-181  
DEMANDES DE DONS ET/OU SUBVENTIONS**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'accorder un don et/ou subvention à l'organisme suivant, au bon vouloir du conseil, à savoir :

A) 100 \$ à la Maison du Petit peuple;

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 991.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-182  
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accuser réception du rapport des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de février 2012 montrant un total mensuel de 631 963 \$ et un cumulatif de 970 753 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-183**  
**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION**  
**D'UNE ENSEIGNE AU MUR – FRANCESCA EN PROVENCE – 31,**  
**CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE – ZONE C-2 108**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 7 mars 2012 portant le no R-12-CU-2133 et conformément aux Règlements de PIIA RV-1358 et RV-1240-17, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne au mur pour le projet « Francesca en Provence », au 31, chemin de la Grande-Côte, dans la zone C-2 108 et plus amplement décrite aux documents suivants :

- Plans, simulation couleur et détails de l'enseigne préparés par Techni Graphes en date du 15 décembre 2011, révisés le 31 janvier 2012, comportant 1 page;
- Simulation de l'ensemble du bâtiment préparée par Techni Graphes, nommée présentation 2, datée du 18 février 2011, comportant 1 page.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-184**  
**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION**  
**D'UNE ENSEIGNE AU MUR – CENTRECORP – 2693, RUE**  
**D'ANNEMASSE – ZONE I-1 404**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 7 mars 2012, portant le no R-12-CU-2130 et conformément à la Politique d'affichage du secteur à dominante commerciale du Faubourg Boisbriand, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne au mur pour le projet « CentreCorp – Faubourg Boisbriand », au 2693, rue d'Annemasse, dans la zone I-1 404 et plus amplement décrite aux plans, simulation couleur et détails de l'enseigne préparés par Enseignes Valois en date du 16 février 2012, comportant 4 pages, no de projet : 40,107.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-185**  
**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION**  
**D'UNE ENSEIGNE AU MUR – JANA COIFFURE – 33, CHEMIN DE LA**  
**GRANDE-CÔTE – ZONE C-2 108**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 7 mars 2012 portant le no R-12-CU-2133 et conformément aux Règlements de PIIA RV-1358 et RV-1240-17, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne au mur pour le projet « Jana Coiffure » au 33,

chemin de la Grande-Côte, dans la zone C-2 108 et plus amplement décrite aux documents suivants :

- Plans, simulation couleur et détails de l'enseigne préparés par Techni Graphes, nommés Jana Coiffure en date du 19 décembre 2011, révisés le 31 janvier 2012, comportant 1 page;
- Simulation de l'ensemble du bâtiment, préparée par Techni Graphes, nommée Présentation2, en date du 18 février 2011 et comportant 1 page.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-186  
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION  
D'UNE ENSEIGNE AU MUR – ONGLES ET BEAUTÉ VIVI – 35, CHEMIN  
DE LA GRANDE-CÔTE – ZONE C-2 108**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 7 mars 2012 portant le no R-12-CU-2135 et conformément aux Règlements de PIIA RV-1358 et RV-1240-17, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne au mur pour le projet « Ongles et Beauté Vivi » au 35, chemin de la Grande-Côte, dans la zone C-2 108 et plus amplement décrite aux documents suivants :

- Plans, simulation couleur et détails de l'enseigne préparés par Techni Graphes, nommés Ongles Beauté Vivi , datés du 19 décembre 2011, comportant 1 page;
- Simulation de l'ensemble du bâtiment, préparée par Techni Graphes, nommée Présentation2, datée du 18 février 2011, comportant 1 page.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-187  
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION  
D'UNE ENSEIGNE AU MUR – LES ARCHITECTES HYPOTHÉCAIRES /  
SERVICES FINANCIERS PROXIMA / PASCALE GAGNON, NOTAIRE –  
3355, BOULEVARD DE LA GRANDE-ALLÉE – ZONE C-3 439-1**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 7 mars 2012 portant le no R-12-CU-2137 et conformément au Règlement de zonage RV-753 et au Règlement de PIIA RV-1358, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne au mur pour le projet « Les Architectes hypothécaires / Services financiers Proxima / Pascale Gagnon notaire » au 3355, boulevard de la Grande-Allée, dans la zone C-3 439-1 et plus amplement décrite aux documents suivants :

- Plans, simulation couleur et détails de l'enseigne préparés par Grafx évolution inc, datés du 20 février 2012 (devis pour pose d'enseigne : 01538A, 01538B, 01538C et 01538D, conditionnellement à ce que le fond de l'enseigne en alupanel s'harmonise avec le revêtement existant.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-188**  
**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION**  
**D'UNE ENSEIGNE AU MUR – FRIPERIE BOUTIQUE GRIOTTES ET**  
**POTIRONS – 29, CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE - ZONE C-2 108**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 7 mars 2012 portant le no R-12-CU-2132 et conformément aux Règlements de PIIA RV-1358 et RV-1240-17, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne au mur pour le projet « Friperie boutique griottes et potirons » au 29, chemin de la Grande-Côte, dans la zone C-2 108 et plus amplement décrite aux documents suivants :

- Plans, simulation couleur et détails de l'enseigne préparés par Techni Graphes, nommés Dessin Friperie Enfants, révisés, datées du 19 décembre 2011, révisées le 9 mars 2012, comportant 1 page;
- Simulation de l'ensemble du bâtiment préparée par Techni Graphes, nommée Présentation2, datée du 18 février 2011, comportant 1 page.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-189**  
**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION**  
**D'ENSEIGNES AU MUR ET SUR POTEAU – SUPER C – BOISBRIAND –**  
**2200, BOULEVARD DU FAUBOURG – ZONE I-1 129**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 14 septembre 2011 portant le no R-11-CU-2274. et conformément aux Règlements de PIIA RV-1358 et RV-1240-2 la demande de certificat d'autorisation d'enseignes pour le projet « Super C – Boisbriand » au 2200, boulevard du Faubourg, dans la zone I-1 129, et plus amplement décrite aux simulations des enseignes, préparées par *t/a multimédia mm.*

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-190**  
**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION**  
**D'UNE ENSEIGNE AU MUR – ÉCLAIRAGE CYCLONE – 5055, RUE**  
**AMBROISE-LAFORTUNE – ZONE I-1 460-2**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 7 mars 2012 portant le no R-12-CU-2136 et conformément aux Règlements de PIIA RV-1358 et RV-1240-24, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne au mur pour le projet « Éclairage Cyclone » au 5055, rue Ambroise-Lafortune, dans la zone I-1 460-2 et plus amplement décrite aux documents suivants :

- Plans détaillés préparés par Éclairage Cyclone, en date du 20 février 2012, révision 1 datés du 22 février 2012 – dessin #DIV-P1009 et #DIV-P1009b et révision 2 datée du 23 février 2012 – dessin #DIV-P1009a.
- Simulation couleur, préparée par Éclairage Cyclone en date du 13 février 2012, révision 1 – dessin #DIV-P1009c.

Le tout conditionnellement à ce que le propriétaire de l'immeuble donne son accord sur la localisation de l'enseigne.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-191**  
**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS – CONSTRUCTION D'UN**  
**GARAGE DÉTACHÉ – 104, CHEMIN DE LA CÔTE SUD – ZONE R-1 459**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 19 mars 2012 portant le numéro R-12-CU-2140 et conformément au Règlement de zonage RV-753 et au Règlement RV-1240-23 (PIIA), la demande de permis de construction de garage détaché à être implanté au 104, chemin de la Côte Sud, dans la zone R-1 459, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Perspective couleur préparée par Illustra, datée du 23 février 2012;
- Plan d'implantation préparé par monsieur Éric Dubois, daté du 23 février 2012;
- Plans d'architecture préparés par Denis Lebel, technologue professionnel pour Dessin DB, datés du 15 février 2012, projet Construction d'un garage Boisbriand, comprenant les feuilles d'élévation 1/8, 2/8, 3/8, 4/8, de coupe 5/8 et d'implantation 8/8.

Le tout conditionnellement à l'ajout de maçonnerie pour les revêtements extérieurs et à l'approbation du plan du mur de soutènement par le Service d'urbanisme.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-192  
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS – REMPLACEMENT DE  
TOITURE – 32, CHEMIN DE L'ÎLE-DE-MAI – ZONE R-1 205**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 7 mars 2012 portant le numéro R-12-CU-2129 et conformément au Règlement de zonage RV-753 et aux Règlements RV-1240-13 et RV-1240-15 (PIIA), la demande de permis de remplacement de toiture pour le bâtiment unifamilial situé au 32, chemin de l'Île-de-Mai, dans la zone R-1 205, plus amplement détaillée à une photo de la maison fournie par le propriétaire.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-193  
CONCEPT ARCHITECTURAL ET D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER –  
QUINZE NORD CONDOMINIUM URBAIN – 1655 ET 1255, RUE DES  
FRANCS-BOURGEOIS – ZONE I-1 404**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 19 mars 2012 portant le numéro R-12-CU-2145 et au Guide d'aménagement et de développement du secteur à dominante résidentielle du Faubourg Boisbriand, le concept architectural et d'aménagement paysager du projet « Quinze Nord – Condominium Urbain », localisé aux 1655 et 1255 rue des Francs-Bourgeois, dans la zone I-1 404, plus amplement détaillé aux documents suivants :

- Document de présentation du concept de condominium urbain, préparé par Ruccolo+Faubert Architectes, et daté du 24 février 2012;
- Plans préliminaires d'aménagement paysager, préparés par DAA, Architecture de paysage, datés du 6 mars 2012 et portant le numéro de projet 11836;
- Échantillons de matériaux

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-194**  
**CONCEPT ARCHITECTURAL – CENTRE DU JARDIN DION – NOUVELLE**  
**CONSTRUCTION COMMERCIALE – CHEMIN DE LA CÔTE NORD –**  
**ZONE I-3 463**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 19 mars 2012 portant le numéro R-12-CU-2144, au Règlement de zonage RV-753 et au Règlement RV-1240-19 (PIIA), le concept architectural du projet « Centre du jardin Dion », dans la zone I-3 463, tel que présenté dans un document intitulé « Centre du jardin Dion – présentation préliminaire » ainsi qu'au plan d'implantation du 3 février 2012 préparé par Campanella & Associés, préparés par Première Design Construction.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-195**  
**CONCEPT ARCHITECTURAL ET D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER –**  
**MAISONS DE VILLE – RUE DES FRANCS-BOURGEOIS – ZONE I-1 404**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 19 mars 2012 portant le numéro R-12-CU-12146, le concept architectural et d'aménagement paysager modifié du projet de maisons de ville du Groupe Mathieu sur les lots 4 206 434, 4 206 415 et 4 975 839 (implantés près du lac) dans la zone I-1 404 et comprenant 50 unités regroupées en ensembles de 5;

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 19 mars 2012 portant le numéro R-12-CU-12146, le concept architectural et d'aménagement paysager modifié du projet de maisons de ville du Groupe Mathieu sur les lots 3 937 357 et 4 089 173 dans la zone I-1 404 (implantés entre la rue des Francs-Bourgeois et le boulevard de la Grande-Allée) comprenant 36 unités regroupées en deux ensembles de 18 unités, elles-mêmes réparties en séries de 5 unités (côté Francs-Bourgeois) et 4 unités (côté Grande-Allée);

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 19 mars 2012 portant le numéro R-12-CU-12146, le concept architectural et d'aménagement paysager modifié du projet de maisons de ville du Groupe Mathieu tel que recommandé par le comité consultatif d'urbanisme.

Adoptée



**RÉSOLUTION 2012-04-196  
DEMANDE D'EXCLUSION À LA ZONE AGRICOLE PERMANENTE – LOT  
4 680 993 – ZONE A-464**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'appuyer la demande d'exclusion à la zone agricole permanente du lot 4 680 993, dans la zone A-464;

DE procéder à la préparation des projets de règlements de modification du schéma d'aménagement, plan d'urbanisme et règlement de zonage qui assureront la conformité de la présente demande à une réponse positive de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-197  
RAPPORT MENSUEL D'EMBAUCHES - RV-1497**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'accuser réception du dépôt par le directeur général du rapport d'engagements temporaires pour le mois de mars 2012, tel que dressé en vertu du Règlement RV-1497.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-198  
CRÉATION D'UN POSTE – TECHNICIEN(NE) JURIDIQUE, RÉGULIER À  
TEMPS COMPLET**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser la création d'un poste de technicien(ne) juridique, régulier à temps complet au Service juridique.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-199  
ENGAGEMENT – PERSONNEL SYNDIQUÉ - SCFP**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'autoriser l'engagement du personnel syndiqué suivant :

John Carroll	Technicien en génie civil au Service du génie à compter du 4 avril 2012 et ne devant pas dépasser le 24 août 2012, le tout selon les statuts suivants: employé temporaire à temps partiel et/ou employé temporaire en surcroît de travail ne devant pas dépasser 24 semaines et/ou en remplacement d'employés permanents et/ou sur des projets spéciaux;
Maude Dupuis Jean-Michel Gaudet Julien Forgues Lecavalier	Animateurs spécialisés au Service des loisirs à compter du 4 avril 2012 et ne devant pas dépasser le 11 août 2012;
Marilyne Vallée Geneviève Morand Amélie Morin Annie Piché-Lacroix	Animatrices spécialisées au Service des loisirs à compter du 13 mai 2012 et ne devant pas dépasser le 27 octobre 2012;
Jacynthe Dubé	Coordonnatrice au Service des loisirs à compter du 29 avril 2012 et ne devant pas dépasser le 21 juin 2013, le tout selon les statuts suivants: employée temporaire à temps partiel et/ou employée temporaire en surcroît de travail ne devant pas dépasser 24 semaines et/ou en remplacement d'employées permanentes et/ou sur des projets spéciaux;
Myriam Harvey	Préposée à la bibliothèque au Service des loisirs à compter du 4 avril et ne devant pas dépasser le 2 février 2013;
Jacob Girard	Préposé sites et locaux au Service des loisirs à compter du 4 avril 2012 et ne devant pas dépasser le 23 février 2013;  Préposé sites et locaux au Service des travaux publics à compter du 1 <sup>er</sup> avril 2012 et ne devant pas dépasser le 23 septembre 2012;  Saisonnier manuel au Service des travaux publics à compter du 9 avril 2012 et ne devant pas dépasser le 14 septembre 2012;

Robert Trudel	Technicien en documentation au Service des loisirs à compter du 11 juin 2012 et ne devant pas dépasser le 17 août 2012, le tout selon les statuts suivants: employée temporaire à temps partiel et/ou employé temporaire en surcroît de travail ne devant pas dépasser 24 semaines et/ou en remplacement d'employés permanents et/ou sur des projets spéciaux;
André Vaudry Michel Bourré	Journaliers chauffeurs au Service des travaux publics, à compter du 4 avril 2012 et ne devant pas dépasser le 3 novembre 2012;
Philippe Laramée	Journalier chauffeur au Service des travaux publics à compter du 9 avril 2012 et ne devant pas dépasser le 18 mai 2012;
Pier-Luc Primeau	Saisonnier manuel au Service d'urbanisme à compter du 4 avril 2012 et ne devant pas dépasser le 14 septembre 2012;
Charles Côté	Saisonnier manuel au Service d'urbanisme à compter du 30 avril 2012 et ne devant pas dépasser le 31 août 2012;
Jérémie Charest Kevin Guimond	Saisonniers manuels au Service d'urbanisme à compter du 28 mai 2012 et ne devant pas dépasser le 17 août 2012;
Philippe Allaire Normand Asselin David Beaulieu Hugo Beaulieu Marc-André Bédard Jonathan Bolvari-Bergeron Jérémy Chassé Pinsonneault Christophe Déry Maxime Desgagné Fortin Jayson Desroches Guertin Renaud Drouin Lavigne Rodolphe Émond Michel Forgues	Saisonniers manuels au Service des travaux publics à compter du 9 avril 2012 et ne devant pas dépasser le 22 septembre 2012;
Philippe Allaire Normand Asselin David Beaulieu Hugo Beaulieu Marc-André Bédard	Préposés sites et locaux au Service des travaux publics à compter du 9 avril 2012 et ne devant pas dépasser le 22 septembre 2012;

Jonathan Bolvari-Bergeron  
Jérémy Chassé Pinsonneault  
Christophe Déry  
Maxime Desgagné Fortin  
Jayson Desroches Guertin  
Renaud Drouin Lavigne  
Rodolphe Émond  
Michel Forgues

Anne Charest  
Sara Durand  
Guillaume Kirouac  
Ariane Leblond-Desloges  
Jade Lemay  
Geneviève Rioux  
Sabrina Boulich  
Amélie Guillemette  
Jade Houle-Auclair  
Arielle Prud'homme  
Meagan Roy  
Nicolas Clermont  
Vincent Dubé  
Joannie Marchand  
Camille Plamondon  
Amélie Thiffeault  
Carlos Eduardo Aguirre  
Anne-Sophie Caron  
Lara Lamothe  
Catherine Lessard-Giroux  
Philippe Casaubon  
Marie-Christine Desbiens  
Francis Gravel-Lamarre  
Audrey Jacques  
Élizabeth Stafford

Animateurs étudiants au Service des  
loisirs à compter du 26 mai 2012 et ne  
devant pas dépasser le 25 août 2012;

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-200**  
**ENGAGEMENT – TECHNICIENNE JURIDIQUE RÉGULIER À TEMPS**  
**COMPLET - SCFP**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'autoriser l'engagement de madame Michelle Beaulieu au poste de  
technicienne juridique régulier à temps complet au Service du greffe à  
compter du 4 avril 2012.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-201  
ENGAGEMENT – PERSONNEL NON SYNDIQUÉ**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser l'engagement du personnel non syndiqué suivant :

Philippe Rose	Responsable au Service des loisirs à compter du 4 avril 2012 et ne devant pas dépasser le 16 mars 2013.
---------------	---

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-202  
CRÉATION D'UN POSTE – ÉLECTRICIEN, RÉGULIER À TEMPS COMPLET AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser la création d'un poste d'électricien, régulier à temps complet au Service des travaux publics;

D'autoriser le Service des ressources humaines à procéder au processus d'embauche.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-203  
POSTE D'INSPECTEUR MUNICIPAL, RÉGULIER À TEMPS COMPLET - AJOUT**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser l'ajout d'un poste syndiqué régulier à temps complet d'inspecteur municipal au Service d'urbanisme, classe 12, en vertu de l'annexe « C » de la convention collective du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) – section locale 4238.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-204**  
**MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2011-12-713 – ENGAGEMENT DE**  
**PERSONNEL PERMANENT ET À TEMPS COMPLET AU SERVICE DE LA**  
**SÉCURITÉ INCENDIE, MODIFICATION ET CRÉATION DE POSTES –**  
**NOUVEL ORGANIGRAMME**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

DE modifier la résolution 2011-12-713, adoptée le 6 décembre 2011, aux fins de supprimer, au quatrième paragraphe, les mots « à compter du 15 janvier 2013 ».

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-04-205**  
**PROGRAMME D'ÉCHANGE QUÉBEC/FRANCE – ÉTÉ 2012**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

DE désigner Émilie Beaudoin et Jean-Christophe Grondin comme participants pour la Ville de Boisbriand au Programme d'échange Québec/France – Été 2012.

Adoptée

Monsieur Denis Hébert quitte son siège à 20 h 36.

**COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE**

- Problématique de l'eau potable non payée par la Communauté juive – mentionne la quantité d'eau consommée et impayée par la communauté. Précise que la Ville n'a pas le pouvoir de faire crédit des taxes ou intérêts ajoutant que celui qui prétendrait pouvoir le faire à un sérieux problème d'éthique et d'équité envers chaque citoyen de la Ville.

Monsieur Denis Hébert reprend son siège à 20 h 37.

**COMMUNICATIONS DES CONSEILLERS AU PUBLIC**

**Madame Lyne Levert, District Sanche**

- Commentaires sur le besoin de logements abordables pour les personnes âgées autonomes;
- Rencontres de quartiers – Invite à nouveau les citoyens de son district à assister à la prochaine rencontre en septembre;
- 4 avril 2012 - Invitation au Gala Mode de la Fondation de l'Hôpital Saint-Eustache;

- Invite les citoyens à être attentifs aux messages sur les panneaux d'affichage électroniques installés aux entrées de la Ville – Les événements à venir y sont annoncés en permanence ainsi que sur le site Web de la ville.

#### **Monsieur Gilles Sauriol, District DuGué**

- Commentaire sur le besoin de planifier des logements pour les personnes âgées les plus démunies ;
- Centre d'excellence sur glace – compare le projet avec celui dont il a été défavorablement question dans certains documentaires d'enquête à la télévision – Cite les éléments qui distinguent favorablement le projet de Boisbriand alors que l'infrastructure reviendra à la Ville au terme du bail.

#### **Madame Christine Beaudette, District Filion**

- Projet de résidence pour personnes âgées – Ses préoccupations sur la famille et les aînées et leurs inquiétudes – Manifeste sa foi dans un projet de logements qui répondra aussi aux besoins des plus démunis dans le futur.
- Regroupement des gens d'affaires de Boisbriand – Consulter la programmation ;
- Revue sur glace – 14 et 15 avril 2012 à l'aréna de Boisbriand ;
- Partout ici / Être mieux et faire du bien – revue publiée par Catherine Verdon, une citoyenne de Boisbriand – Disponible gratuitement dans les commerces de Boisbriand.

#### **Monsieur Daniel Kaeser, District Brosseau**

- Centre d'excellence sur glace – Fait lecture d'une résolution du conseil municipal adoptée le 24 mai 2007 « Projet de nouvel aréna privé et de centre multisports » - Commentaire sur l'implication de la Ville au dossier du Centre d'excellence;
- Nouvelles constructions résidentielles en planification dans le Faubourg Boisbriand – Très bonne nouvelle;
- « Sans décor ni costume » – Lecture théâtrale du Petit Théâtre du Nord – 23 avril 2012 à 19 h 30 à Blainville;
- Journée de l'environnement – 19 mai 2012 – Surveiller le concours de photo et l'Info Boisbriand;
- Paniers de légumes bio – Bureau des ventes dans le Faubourg Boisbriand – Invite les citoyens à s'inscrire.

#### **Monsieur Denis Hébert, District Labelle**

- Activités sportives et culturelles – Été 2012 – Certaines places sont encore disponibles;
- Collecte de sang de la Ville de Boisbriand – 7 mai 2012.

#### **Monsieur Mario Lavallée, District Desjardins**

- Félicitations à l'entreprise Think Glass, gagnant d'une mention « Top Pick 2012 » au Architectural Digest Show à New York et plus spécialement à messieurs Bertrand Charest et Michel Mailhot qui dirigent cette entreprise;
- Projet de relance du Club Optimiste de Boisbriand – Souligne l'apport de la citoyenne Diane Dubois qui travaille fort à réactiver cet organisme;
- Dossier de la Communauté juive – Position de la ville – Demande à la Ville de ne pas généraliser – 80 % des membres de cette communauté se comportent en citoyens responsables;
- Club de soccer semi-professionnel – Prend son envol le 15 avril 2012 - Ligue en formation à laquelle la Ville de Boisbriand s'est jointe aux villes de l'Assomption, Blainville, Brossard et St-Léonard – 2 anciens jours de l'Impact évolueront dans ce nouveau circuit (Antonio Ribeiro et Sandro Grande).

#### **Monsieur David McKinley, District Dion**

- Club de hockey Armada de Boisbriand – Débute le 2<sup>e</sup> tour des séries, vendredi, le 6 avril 2012 – Invite les citoyens à assister aux matchs de fin de saison;
- Rencontres de quartiers – Plaintes de malpropreté (vidanges – détritrus) à la Communauté juive – Le Service d'urbanisme s'en occupe;
- Projet de résidence pour personnes âgées – Offre de participer à tout comité de travail discutant de ce projet;
- Communauté juive de Boisbriand – Requête en mandamus – S'abstient de discuter de ce dossier puisqu'il est judiciairisé;
- Amélioration des circuits d'autobus dans le district Dion.

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

##### **Madame Francine Gauvreau**

- Article 16

##### **Monsieur Martin Drapeau**

- Articles 19, 20 et 35

##### **Monsieur Normand Desjardins**

- Articles 19 et 20

#### **RÉSOLUTION 2012-04-206**

#### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE lever la séance à 21 h 29.

Adoptée

---